

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

=====

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi 27 juin à 18h, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en salle du conseil, en Mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire en date du vendredi 20 juin 2025.

Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - M^{me} DUBOISSET Jacqueline - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques - M^{me} GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M. DURAN Jean - M^{me} PERRONIN Maryse - M^{me} HILLERE Maryvonne - M. JEROME Christian - M^{me} SIMONET Catherine - M^{me} JEAN Pascale - M^{me} SAINTIGNY Julie - M. BOILOT Cédric - M. JOUHET Christian - M^{me} MERCIER Monique - M^{me} POUMEROL Caroline

Étaient absents – excusés :

M. BEAUSOLEIL Marc (procuration donnée à M. JEROME Christian) - M^{me} CHEVILLARD Marlène (procuration donnée à M. DURAN Jean) - M. LASSAUZET Bruno (procuration donnée à M. BOILOT Cédric) - M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M^{me} SAINTIGNY Julie) - M^{me} ROCHE Valérie (procuration donnée à M. JOUHET Christian) - M. JAY Clément (procuration donnée à M^{me} MERCIER Monique) - M. AUZEL Jonathan (procuration donnée à M^{me} POUMEROL Caroline)

Étaient absents :

M^{me} LOURDIN Marie-Christine - M^{me} ROBIN Nathalie - M. PERESSE Sébastien

M. JEROME Christian a été élu secrétaire de séance.

DCM2025-04-32 : VOYAGE SCOLAIRE - SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 6 mai 2010 par laquelle le Conseil Municipal adoptait le principe d'attribuer au représentant légal, domicilié à Saint-Eloy-les-Mines, d'un enfant scolarisé dans un collège (public ou privé) une participation municipale aux frais d'un voyage scolaire.

Dans le cadre du voyage à MONTALIVET, organisé par le collège Alexandre Varenne, qui s'est déroulé du 12 au 16 mai 2025, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le versement de 60.00 € au représentant légal de :

- | | | |
|--------------------|--------------------|-------------------|
| • Ethan DEFRETIERE | • Capucine MARION- | • Enzo PRUD'HOMME |
| • Lorys GUILLOT | GIDON | • Amaury SABOURIN |
| • Lucy GAYAN | • Kayla PAILLERET | • Evann SANCHEZ |
| • Mattéo LALLIOT | • Loane PERRIN | • Emeric SERWIN |
| • Maelys MARCHET | • Viola PLLUMAJ | • Meline THOMAS |
| | • Vilson PLLUMAJ | |

Monsieur le Maire rappelle également la délibération du 21 juin 2022 par laquelle le conseil municipal fixait à 7.00 € par élève l'aide de base allouée aux voyages scolaires des écoles La Source et la Roche.

Au vu des voyages programmés, il est proposé au conseil municipal de verser, pour 2025 :

Ecole la Source : 71 x 7 € = 497 .00 €

Ecole la Roche : 90 x 7 € = 630 .00 €

Le conseil municipal est appelé à délibérer pour autoriser l'attribution de ces subventions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'attribution de ces subventions.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,



Anthony Palermo



Extrait du registre des délibération / DCM 2025-04-32